

**Procès-verbal  
Assemblée générale ordinaire  
1<sup>er</sup> juin 2023, Château de Chillon**

**Ordre du jour :**

- 1. Ouverture de l'Assemblée Générale et message du Président M. Stéphane Pommaz**
- 2. Messages de Mme Christine Chevalley, Syndique de la commune de Veytaux et de Mme Marta dos Santos, direction du Château de Chillon**
- 3. Rapport d'activité du Comité et de la Direction**
- 4. Présentation des comptes 2022 et rapport de l'organe de révision**
- 5. Adoption du Rapport d'activité et des comptes 2022**
- 6. Décharge au Comité pour l'exercice 2022**
- 7. Composition du Comité 2023-2024**
- 8. Renouvellement, pour un an, du mandat de notre organe de révision**
- 9. Propositions individuelles et divers**

**1. Ouverture de l'assemblée générale et message du Président M. Stéphane Pommaz**

Ouverture à 18h36

Le Président salue les membres et invités présents et leur souhaite la bienvenue à cette assemblée de Promove.

A l'image de la diversité des personnes présentes dans la salle, il souligne l'importance du partenariat entre les milieux économiques privés et les autorités publiques, un partenariat incarné par Promove dans notre région.

Il dresse ensuite un rapide portrait de l'année 2022, tant sur le plan macroéconomique et géopolitique que concernant les développements plus régionaux ayant trait à l'activité des entreprises de la Riviera et de Lavaux.

Il insiste sur l'importance de la formation professionnelle dans le contexte actuel d'une pénurie de main d'œuvre qualifiée. Il évoque à ce propos l'engagement de Promove dans le cadre du programme AppApp depuis 2015.

Il adresse ses remerciements aux membres du Comité ainsi qu'aux divers partenaires et prestataires impliqués dans la mise sur pieds de cette assemblée générale.

Après avoir rappelé les modalités de convocation de la présente assemblée, conforme à nos statuts, ainsi que celle ayant trait aux divers votes, il annonce les personnes excusées, puis passe à la nomination des scrutateurs, Messieurs Nicolas Ming et Nicolas Gehrig. L'assemblée confirme ces nominations.

Il informe que le procès-verbal de sera tenu par Mme Carine Girod, Responsable administrative au sein de l'équipe opérationnelle.

L'assemblée générale 2023 est déclarée officiellement ouverte.

Le Président informe l'assemblée que Mme la Syndique de Veytaux est malheureusement retenue par un imprévu et ne pourra dès lors pas être des nôtres. Le point 2 de l'ordre du jour est donc modifié.

Aucune autre modification de l'ordre du jour n'est demandée. Celui-ci est donc adopté, tel qu'amendé au point 2.

## **2. Message Mme Marta dos Santos, Directrice du Château de Chillon**

Le Président cède la parole à Mme Marta dos Santos, Directrice du Château de Chillon, qui salue l'assemblée et remercie Promove d'organiser une fois de plus son assemblée générale en ces murs. Elle donne ensuite quelques informations quant aux actualités du Château, en particulier les divers expositions et animations prévues prochainement.

Le Président la remercie et se réjouit de se retrouver dans ce lieu mythique qu'est le Château de Chillon.

## **3. Rapport d'activité du Comité et de la Direction**

Bernard Schmid, Directeur, prend la parole. Il salue l'Assemblée et présente un résumé du Rapport d'Activité 2022, qui a été adressé par courrier à tous les membres avec la convocation et est disponible sur le site internet. Il remercie les collaborateurs de l'équipe opérationnelle pour leur travail de grande qualité et leur engagement tout au long de l'année.

Il évoque également l'évolution démographique de notre région et les défis économiques posées par celle-ci. Il rappelle que cette thématique avait été retenue comme l'enjeu majeur en lien au développement économique de la Riviera et de Lavaux, dans le cadre de la révision de la Stratégie régionale en 2021. L'évolution constatée confirme les prédictions et craintes identifiées alors.

Le Président reprend la parole et remercie le Directeur.

#### 4. Présentation des comptes 2022 et rapport de l'organe de révision

Les comptes 2022 ont été mis à disposition, pour consultation, sur le site internet de Promove en amont de l'Assemblée Générale. Ils sont également inclus dans le Rapport d'Activités qui a été adressé à tous les membres.

Le Président passe la parole à M. Yves Reichenbach, expert fiduciaire et membre du comité, qui présente ces comptes en détail. Le total du Bilan s'élève, au 31.12.2022, à CHF 818'100.52, tandis que l'exercice présente un résultat positif de CHF 3'387.56 (après attribution de CHF 10'000 à la provision pour activités futures), pour un total des produits d'exploitation établi à CHF 913'188.90.

Le Président remercie M. Reichenbach pour cette présentation des comptes, et adresse également ses chaleureux remerciements à l'ensemble des membres et partenaires qui soutiennent Promove.

Il annonce que les comptes 2022 ont été révisés selon la procédure dite du « contrôle restreint » par notre organe de révision, la Fiduciaire J. Ineichen SA à Montreux. La lecture complète du rapport de révision (disponible sur notre site avec les Comptes), n'est pas demandée. Pour le bon ordre, le Président donne tout de même lecture des conclusions : « *Lors de nos contrôles nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts* »

#### 5. Adoption du rapport d'activité et des comptes 2022

Le Président ouverture la discussion sur le rapport d'activité et les comptes 2022.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

Le rapport d'activité est accepté à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

Les comptes 2022 de notre association sont acceptés à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

#### 6. Décharge au Comité pour l'exercice 2022

Le Président ouverture la discussion sur la décharge au Comité pour l'exercice 2022.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

Le Président rappelle que les membres du comité ne participent pas à ce vote.

La décharge est donnée au Comité à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

Le Président remercie les membres pour leur confiance et le Comité pour le travail réalisé.

## **7. Composition du Comité 2023-2024**

Le Président présente la composition actuelle du Comité. Il rappelle que, suite aux modifications statutaires liées à la fusion des communes de Blonay et St-Légier adoptées lors de l'assemblée 2022, M. Alain Bovay, Syndic de la nouvelle commune fusionnée, représente désormais celle-ci au Comité, tandis que Mme Arianne Rouge, Syndic de Corsier, est venue compléter le Comité, pour représenter les villages de la région.

Il rappelle que les membres du comité sont élus pour 2 ans à l'exception des représentants des communes qui sont délégués par les municipalités. Il propose de valider en bloc la composition du comité pour l'exercice 2023-2024, et d'ainsi renouveler les mandats échus. Cette proposition est validée par l'assemblée.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

L'assemblée accepte à l'unanimité de reconduire pour deux ans le mandat des membres du comité soumis à réélection.

Avis contraires 0

Abstentions 0

## **8. Renouvellement pour un an du mandat de notre organe de révision**

Au nom du Comité, le Président propose à l'assemblée de renouveler le mandat de notre organe de révision actuel, la fiduciaire J. Ineichen SA à Montreux, pour un nouvel exercice.

Le mandat de la fiduciaire Ineichen SA à Montreux en tant qu'organe de révision de notre association est renouvelé pour une année, à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

## 9. Propositions individuelles et divers

Le Président informe l'assemblée qu'aucune proposition individuelle n'a été reçue en amont de l'Assemblée. Il ouvre tout de même la parole si quelqu'un souhaite aborder un point divers. La parole n'est pas demandée.

Le Président informe des dates des futurs événements de l'association.

Après remerciements aux membres, à toute l'équipe de promoteur et au Directeur, le Président invite l'assemblée à profiter d'un apéritif dînatoire servi dans la cour du Château.

Il clôture l'assemblée à 19h44.

Montreux, le 1<sup>er</sup> juin 2023

Procès-verbal validé par le Comité le

27.9.2023



Stéphane Pommaz  
Président



Bernard Schmid  
Directeur



Carine Girod  
Secrétaire de séance